



Déclaration de performance

N° 01165000-NUCLASIT-2.4
PYRO-SAFE® NUCLASIT 2.4

Date: 12.07.2016
Rév.: 01
age 1 / 1

Code d'identification univoque du type de produit

NUCLASIT 2.4

Usage prévu

Mortier anti feu et anti rayons

Fabricant

svt Brandschutz Vertriebsgesellschaft mbH International,
Gluesinger Strasse 86, D - 21217 Seevetal

Système d'évaluation et de contrôle de la constance des performances

Système 2+

Norme harmonisée

EN 998-2:2010

L'organisme notifié

MPA Hanovre, numéro d'identification 0764

Performance déclarée

Caractéristiques essentielles	Performance	Spécification technique harmonisée
Comportement au feu	A1	EN 998-2:2010
Résistance à la pression	M5	
Résistance initiale au cisaillement (adhérence au cisaillement)	0,3 N/(mm ²) (valeur du tableau)	
Absorption d'eau	NPD	
Teneur en chlorure	≤ 0,10 M.-%	
Perméabilité à la vapeur d'eau μ	15/35 (valeur du tableau)	
Conductibilité thermique λ 10,dry	≤ 0,82 W/(mK) pour P=50% ≤ 0,89 W/(mK) pour P=90% (valeur du tableau selon EN 1745)	
Stabilité (résistance au gel)	Évaluation selon les prescriptions en vigueur sur le lieu d'utilisation prévu du mortier	

La performance du produit pour laquelle la déclaration de performance a été établie satisfait aux performances déclarées. Le fabricant cité ci-dessus est seul responsable de l'établissement de la déclaration de performance en accord avec l'ordonnance (UE) n° 305/2011.

Cette déclaration de performance est disponible en ligne sur le site www.svt.de.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

i.V. Christian Meyer-Korte
Responsable Gestion des produits / labels privés

i.A. Daniel Bernhardt
Documentation technique